

et elle doit être faite en commun. Ces deux qualités se trouvent éminemment dans le Rosaire, qu'on a pu appeler le *Psautier de Marie*.

Il faut donc conserver ou reprendre la pieuse coutume de le réciter dans les familles.

Dès 1883, le Souverain-Pontife demandait qu'on instituât cette récitation dans les églises paroissiales.

Aujourd'hui, il remarque avec joie qu'elle s'est propagée, en particulier dans les pèlerinages qu'il souhaite vivement voir se multiplier.

Cette confiance en Marie n'est certes pas excessive.

Après Jésus-Christ, les saints sont nos médiateurs ; et parmi eux, la Sainte Vierge tient le premier rang, puisque, Mère du Christ, elle est la *Médiatrice auprès du Médiateur*.

Aujourd'hui, la foi décline et nul autre aliment n'est plus propre à soutenir cette vertu dans les cœurs.

En effet, Jésus est le *consommateur de la foi* ; dans le Rosaire, nous méditons sa vie privée, sa vie publique, sa vie glorieuse.

La foi a un lien intime avec la vertu de pénitence. L'indulgence actuelle de l'Eglise sur ce point doit amener de notre part un redoublement de prières.

Le Rosaire n'exige d'ailleurs ni beaucoup de science, ni beaucoup de temps, et les indulgences qui y sont attachées sont très nombreuses.

Enfin, un motif important et nouveau doit accroître la ferveur de nos supplications, c'est l'union des Eglises.

Pour obtenir ce résultat si désiré, recourons à la prière *unanime et persévérante* que Marie, gardienne de l'Unité, enseigna aux apôtres réunis dans le cénacle.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 8 octobre 1896.

M. l'abbé Eustache Bourgouin, vicaire au Sacré-Cœur de Montréal, décédé ce matin dans cette paroisse, était membre de la société d'une messe.

L.-E. COUSINEAU, chanoine, *vice-chancelier*.